



Extrait du Mairie de Petit-Bourg

<http://www.ville-petitbourg.fr/spip.php?article1646>

Inscriptions aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

- Petit-Bourg - Ma mairie - Le Maire de Petit-Bourg - Communiqués -



Date de mise en ligne : jeudi 1er septembre 2016

Copyright © Mairie de Petit-Bourg - Tous droits réservés

Pour s'inscrire aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) de l'année scolaire 2016-2017

Les inscriptions se dérouleront du lundi 09 au Jeudi 26 Mai au Service Enfance-Loisirs à la Cité Administrative (2 rue Duverly-Bellevue).

Tarifs :

- ▶ 40Euros / année Premier enfant et dégressif de 10Euros à partir du second
 - ▶ 30Euros / année Premier enfant et dégressif de 10Euros à partir du second
- Selon quotient familial et base imposable*

Pièces à fournir :

- ▶ Bulletin rempli
- ▶ 1 photo
- ▶ Copie avis d'imposition
- ▶ Copie carte vitale
- ▶ Attestation d'assurance
- ▶ Copie du carnet de vaccination
- ▶ Certificat médical
- ▶ Numéro de CAF si allocataire

Les parents devront fournir un quitus de la cantine attestant leurs paiements ou la carte de cantine à jour pour toute inscription.

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles [ici](#). Le dépôt des bulletins s'effectuent au service Enfance et Loisirs, situé à la Cité Administrative, rond-point de Courbaril.

Information complémentaire au 0590 95 38 52

`<dl class='spip_document_1424 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'> `

Bulletin d'inscription 2016-2017 `<dl class='spip_document_1425 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'> `



Règlement intérieur NAP

Pour toute information complémentaire, vous êtes priés de contacter le service au 0590 95 38 52 ou de consulter le site internet : www.ville-petitbourg.fr.